Rédaction - Administration - Publicité
100, rue de Richelieu, Paris (2e)

Téléph. : RICHELIEU 81-55, 56, 57, 58
Adresse télégraphique : PARISPRES-PARIS

Les petites annonces sont reçues au bureau du journal tous les jours, sauf samedi après-midi, dimanche et fêtes, de 9 h. à midi et de 14 h. à 18 h.

Tarif des abonnements
3 mois. 140 fr.
6 mois. 260 fr.
1 an... 500 fr.
c/c 4154-31 Paris
Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

2 Francs

Paris-presse

DERNIÈRES NOUVELLES DU MONDE

MARDI 31 Juillet 1945
Saint-IGNACE DE LOYOLA
2e ANNEE N° 223

LE TEMPS QU'IL FERA
POUR AUJOURD'HUI :
Brume matinale, beau temps, ensoleillé. Température en hausse de 2 à 4 degrés.
POUR DEMAIN :
Ciel nuageux l'après-midi. Vent secteur nord. Température stationnaire.

DERNIÈRE ÉDITION

Deuxième semaine du procès Pétain

M. Herriot dénonce le coup d'Etat de Vichy

UN JURÉ S'INQUIÈTE : Quand s'occupera-t-on de la période allant de l'armistice à la libération ?

COMPTE RENDU D'AUDIENCE DE MAITREPIERRE

LE procès Pétain entre dans sa deuxième semaine et il fait toujours recette.

Cette septième audience commence par un incident, d'ailleurs sans importance.

Me Lemaire donne lecture d'un rapport de police qui signale que M. Winckler, le dernier témoin de samedi, fut directeur de l'agence Opéra-Mundi, laquelle aurait été indiscutablement au service de la propagande nazie.

— Je demande à M. le procureur général de vouloir bien faire une enquête sur le cas de l'avant-dernier témoin de l'accusation.

Le président, d'autre part, annonce que, sur la demande du médecin du maréchal, légèrement souffrant, l'audience d'aujourd'hui sera courte.

Voici M. Winckler, de retour à la barre : l'enquête de M. Mornet va se faire audience tenante.

— Pas un mot de vrai là-dedans, déclare le témoin : un mensonge d'un bout à l'autre. L'espion, qu'on m'accuse d'avoir été, n'eût pas échappé à une arrestation dès le début de la guerre.

» L'enquête, donc, reste à faire. La fera-t-on ? Est-ce bien la peine ? Pour ce que la déposition de M. Winckler nous apporta d'intéressant !...

» La première perquisition de la Gestapo a eu lieu chez moi », tient toutefois à ajouter le témoin.

Et s'excitant :

— C'est contre un naturalisé français passionné de la France, qui a servi cinq ans de tout son cœur, qu'on produit des ragots de concierge : je comprends qu'un avocat défende son client, mais...

Le président l'arrête, le calme et donne l'ordre d'introduire M. Edouard Herriot.

M. Herriot à la barre

L'ancien Président, d'un pas alerte, s'avance jusqu'au peloton de photographes qui l'attend dans la position du tireur à genou et tout aussitôt tire une salve de magnésium, déclenche les mitrailleuses cinématographiques.

— Je ne retiendrai rien, annonce M. Herriot, de ce que j'ai subi et endure depuis cinq ans. On sait que M. Jeanneney et moi, avons été d'avance hostile à l'armistice, en opposition aux grands chefs militaires.

» On nous disait les troupes épuisées, hors de combat. Nous n'en étions pas juges, nous ne demandions pas qu'une armée qu'on disait finie fût envoyée à de nouvelles boucherise ; nous disions seulement : nous ne voulons pas, nous, que soit perdu ce que nous croyons pouvoir sauver de la France, notre admirable flotte qui s'était couverte d'honneur, notre Algérie qui se compose de trois départements français, l'Empire avec toutes ses ressources en matières et en hommes, la République enfin, que certains voulaient entraîner dans le désastre et que, nous, nous voulions garder.

» En 1870, la France était seule sur le champ de bataille. Cependant, les patriotes que l'histoire a réconciliés, Gambetta, Freycinet, la Commune, n'ont pas perdu l'espoir. »

M. Herriot rappelle que M. Roosevelt mettait à notre disposition toutes ses ressources, que M. Churchill combattait jusqu'au bout, en vertu, non d'un chauvinisme exalté, mais d'une foi tranquille. Nous voulions, nous aussi, résister jusqu'au bout !

Une première promesse pas tenue

Le président de la Chambre des députés a vu, à Tours, M. Churchill. Il a conversé avec M. Paul Reynaud.

— Quand M. Lebrun nous demanda qui nous lui proposions pour succéder à M. Paul Reynaud, nous répondîmes : « Paul Reynaud ».

» Dès la constitution du cabinet Pétain, nous adressâmes notre protestation au président de la République. Au même moment, le général de Gaulle envoyait de Londres la sienne.

(Suite en page 2)

M. Herriot prête serment avant de déposer

Cinq estivants sautent sur des mines à Deauville

3 morts, 2 blessés graves

En dépit de l'ordonnance du 7 juillet dernier, qui interdit l'accès des plages en raison du danger provoqué par les mines de nombreux estivants gagnèrent les bords de la mer au moment des vacances. Des accidents nombreux se sont déjà produits et, hier, à Deauville, à proximité d'un bar très fréquenté, cinq personnes ont sauté sur des mines. Trois ont été tuées sur le coup, les deux autres sont dans un état désespéré.

Le ministre de l'Intérieur a renouvelé ses ordres aux préfets pour éviter le retour de pareils accidents.

Certains préfets ont déjà pris la décision de faire évacuer d'urgence des centres où s'étaient glissées des quantités de baigneurs.

Il convient toutefois de spécifier que les interdictions sont rapportées au fur et à mesure que les travaux de déminage permettent au public la fréquentation des plages rendues sans danger.

Les élections municipales en Algérie

Premiers résultats

ALGER, 30 juillet.

Les élections municipales se sont déroulées en Algérie dans le calme.

A ALGER, un grand nombre d'abstentions ont été constatées. La liste musulmane n'ayant pu obtenir le quart des suffrages, est en ballottage.
On signale que dans les communes de l'intérieur, la participation indigène au vote a été considérable.

A ORAN, Le nombre des conseillers à élire est de 36 citoyens et de 12 non-citoyens (musulmans qui n'ont pas encore accédés à la citoyenneté).
Il y a cinq listes en présence. La liste d'Union démocratique antifasciste de la France combattante des citoyens est élue avec 11 rad.-soc., 11 S.F.I.O., 9 comm. et 3 indéterminés. Il y a ballottage pour tous les sièges de la liste musulmane.

A GUELMA, Nombre de conseillers à élire : 23 citoyens et 15 non-citoyens. Il y a 3 listes en présence. Sont élus : 5 S.F.I.O., 4 rad.-soc., 11 indéterminés, 1 comm.
Il y a ballottage pour les autres sièges.

Un des plus influents chefs travaillistes nous parle

"Nous ne serons pas un Parlement de paresseux nous entendons gouverner"

Exclusivité Paris-presse

Herbert Morrison, prononçant un discours lors de la victoire électorale

Par **Herbert MORRISON** — *Lord président du Conseil, leader de la Chambre des Communes.*

L'HISTOIRE dira qu'aux élections générales de 1945, le parti conservateur a subi une défaite écrasante — défaite méritée et qu'il ne doit qu'à lui-même — défaite qui montre que l'on peut faire confiance à l'intelligence et au discernement des électeurs britanniques.

L'Histoire dira aussi que M. Churchill, qui a rendu d'éminents services à son pays pendant la guerre, a fait preuve d'incapacité notoire comme chef de parti pendant la campagne électorale.

Quelles sont les causes de la débâcle du parti conservateur et du triomphe des travaillistes ?

Au cours des différentes étapes de la campagne électorale, les Tories ont voulu jouer au plus fin. Leur principal objectif était de détourner la lutte électorale des problèmes qui en constituaient l'enjeu réel. Je résume ces problèmes en deux phrases : « Quels sont les meilleurs moyens d'assurer au peuple britannique des conditions d'existence confortables, sûres et évoluant avec le progrès ? Comment la Grande-Bretagne peut-elle assurer au monde, de concert avec les autres nations, paix, sécurité et prospérité ? »

Telles sont les questions qui se posaient au pays. Par son mot d'ordre : « Tournons-nous vers l'avenir », le parti travailliste a fait connaître aux électeurs sa réponse à ces questions. Les conservateurs, eux, ont non seulement tout fait pour escamoter l'enjeu réel de la lutte, mais ils se sont servi comme d'un épouvantail d'illusoires problèmes sur lesquels les électeurs auraient à se prononcer. Ils ont surtout essayé d'user de la même tactique qu'en 1918, en disant à la fois : « Votez pour l'homme qui a gagné la guerre ! » et « A bas les restrictions, les contrôles ».

La tactique des conservateurs

Cette tactique était naturelle chez les conservateurs ; elle leur valut du succès aux précédentes élections. Mais ils ne s'étaient pas aperçu qu'en 1945 les hommes avaient appris à réfléchir mieux qu'en 1935, infiniment mieux qu'en 1918. La classe moyenne est aujourd'hui suffisamment éclairée pour accueillir une politique audacieuse et résolue, pourvu qu'elle ne se départisse pas d'un robuste bon sens.

Les conservateurs ont complètement méconnu la capacité de discernement de millions de jeunes électeurs qui viennent de voter pour la première fois ; ils n'ont pas compris non plus l'état d'esprit des mobilisés et des femmes ; de tous côtés on reconnaît que les votes militaires sont alliés en grosse majorité aux travaillistes.

Le peuple britannique a montré qu'il n'admettait pas que les élections parlementaires britanniques fussent abaissées au niveau d'un plébiscite « hitlérien » ; il n'a pas voulu répondre par « la » ou par « nein » à la question : « Aimez-vous M. Churchill ? ».

Quant à l'abolition des restrictions instituées pendant la guerre, elle signifierait la disparition du contrôle économique exercé jusqu'à présent sur certaines coalitions d'intérêts ; les électeurs ont compris qu'une telle politique serait antisociale et conduirait infailliblement à un marasme analogue à celui qui suivit la dernière guerre.

Les restrictions de guerre

Les Tories ont cru également qu'ils avaient besoin d'un nouveau croquemitaine. Ils ont donc travesti le professeur Laski en adversaire tyrannique et dictatorial de la démocratie parlementaire.

Ils ont essayé de persuader les gens que si les travaillistes venaient au pouvoir, les ministres ne seraient plus que des marionnettes manipulées par Laski. Ce bourrage de crâne a été inlassablement poursuivi par la presse Beaverbrook et Rothermere. Il n'a réussi, en fin de compte, qu'à lasser ses lecteurs. L'épouvantail Laski a tourné à la plaisanterie.

(Suite en page 2)

300 Forteresses volantes, 18 types d'avions dans le ciel de Paris

pour l'inauguration le 1er août, de l'Exposition de l'Aviation américaine sous la Tour Eiffel

Créée le 1er août 1907, l'aviation militaire américaine célébrera après-demain mercredi son 38e anniversaire. De grandes manifestations aériennes auront lieu où figureront de nombreuses escadrilles. D'Angleterre s'envoleront 300 forteresses volantes de la 8e armée de l'air qui feront le circuit Londres, Paris, Saint-Germain-en-Laye, Lille, Bruxelles, La Haye, Rotterdam et Londres.

A Paris, des avions de 18 types différents survoleront, à 17 h. 15, la Tour Eiffel, au pied de laquelle sera inaugurée le même jour l'Exposition de l'Aviation américaine.

Voici le nouvel avion du général de Gaulle

C'est à bord de cet appareil que le Chef du Gouvernement se rendra aux U.S.A.

VOICI le nouvel avion que le général de Gaulle utilisera pour ses prochains voyages, et en particulier pour la visite qu'il rendra à la fin d'août au président Truman à Washington. Il remplacera le « Lockheed » qui était jusqu'ici l'avion personnel du Président du Gouvernement provisoire.

L'appareil, que l'on est en train d'aménager, se trouve actuellement à Villacoublay. C'est un « Avro York » de construction britannique, à quatre moteurs de 1.750 HP, pesant à vide 30 tonnes. Il peut voler 19 heures sans escale, à une vitesse de croisière de 320 km. à l'heure. Le général de Gaulle utilisa déjà un « Avro York » — celui de M. Churchill — lors de son arrivée dans Paris libéré, aux heures glorieuses d'août 1944.

Un studio-salon sera aménagé à l'avant de l'avion, comprenant un dispositif d'insonorisation qui permettra au général de travailler en paix. A l'arrière se trouvent des places de passagers.

Détail que le général de Gaulle ne peut manquer d'apprécier particulièrement : à l'avant comme à l'arrière, la hauteur du plafond dépasse deux mètres.

Le Chef du Gouvernement pourra s'y tenir debout et se déplacer sans se cogner la tête !

Le pilote du Général est le capitaine Raymond. Il assure que de Gaulle est un passager idéal, flegmatique même aux heures de danger — et jamais malade.

Potsdam

DEMAIN... APRÈS-DEMAIN... fin de la Conférence ?

(De notre envoyé spécial Léo GERVILLE-RÉACHE)

BERLIN, 30 juillet (via Radio-Mackay). — Par le vol émouvant des avions de la R.A.F. dans le ciel de Berlin, nous avons suivi, samedi, le retour du nouveau premier ministre que s'est donné la Grande-Bretagne.

Et quelques minutes avant 19 heures, M. Clement Attlee et son chef du Foreign Office, M. Bevin, prenaient terre à l'aérodrome de Berlin.

Une réunion importante était tenue, hier, entre les nouveaux « beeg three ». On murmure que ce fut peut-être bien la dernière séance de travail de cette rencontre historique. Nous touchons au terme d'une conférence mémorable et l'on discute maintenant du communiqué qui sera publié en fin de session.

Mardi, ou mercredi au plus tard, le monde connaîtrait ce qu'il a été décidé de son avenir. Il ne serait même pas impossible qu'auparavant Staline fût reparti pour Moscou.

On dit — mais on dit tant de choses — que le problème des Dardanelles fut un sujet de friction entre le Maréchal et M. Churchill.

On dit que, prévoyant depuis longtemps la retraite du Premier anglais et son remplacement par un leader d'une politique plus conciliante, le maréchal Staline aurait, très adroitement, fait remettre à plus tard le règlement de cette question qui intéresse tous les pays d'Europe...

Mais attendons la fin !

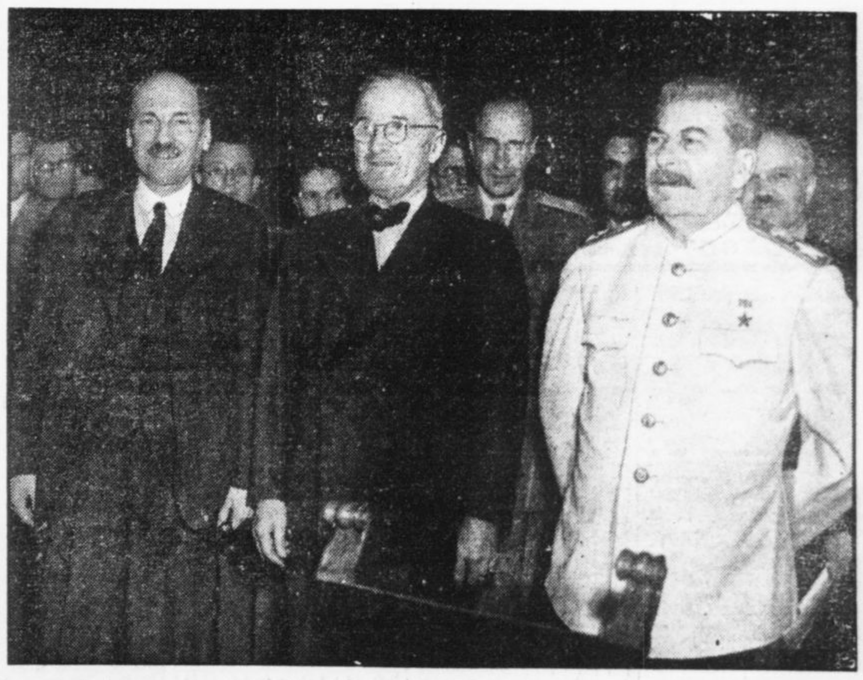

Clement Attlee (à gauche) à son premier entretien avec M. Truman et le maréchal Staline

Après le vote de l'Assemblée pour une Constituante souveraine

le Conseil des ministres délibérera demain

Le débat constitutionnel devant l'Assemblée consultative s'est terminé dans la même confusion que devant la commission de la réforme de l'Etat.

Il a finalement donné lieu à une série de votes d'où il résulte que, faute de majorité absolue, les coalitions les plus contradictoires étaient en état de se faire jour. Le retour pur et simple à la Constitution de 1875 ne recueillit que 91 voix contre 196.

Mais le principal débat n'était pas là. Il résidait en une proposition socialiste que défendit longuement M. Vincent-Auriol et qui prévoyait un referendum sur le principe d'une ou deux assemblées ainsi qu'une organisation du règlement de la future Constituante ayant pour but de garantir la stabilité ministérielle. Or, quoique le général de Gaulle eût accepté le principe de cette proposition, elle fut repoussée par 108 voix contre 101.

Mais il est mieux de constater que les radicaux, les modérés favorables à la Constitution de 1875 votèrent contre ce texte avec les communistes et les groupements de résistance relevant du Front National.

Vote de confusion volontaire contre les socialistes, la majorité du M.L.N. et le M.R.P. et, de part et d'autre, dominé par des considérations pré-électorales sans rapport direct avec le débat.

Après quoi l'Assemblée vota les motions de sa commission de réforme de l'Etat.

Afin de retirer à ces scrutins toute valeur d'indication, elle les vota presque toutes à l'unanimité.

Quant au principe de la Constituante unique et souveraine, elle l'adopta par 185 voix contre 46, alors que les scrutins précédents avaient révélé 91 partisans de la Constitution de 1875 et 191 de la Constituante à pouvoirs limités. Comme le fit remarquer M. Daniel Mayer au nom du parti socialiste, tout s'était passé comme s'il s'agissait de brouiller les cartes afin de laisser les mains libres au général de Gaulle.

Le Conseil des ministres de demain matin sera presque entièrement consacré à l'examen de la situation créée par les votes de l'Assemblée.

Et, dans le solide discours que le général de Gaulle prononça hier au Luxembourg, le Chef du Gouvernement n'a pas caché la gravité d'un désaccord sur un problème qui domine tout l'avenir du pays.

Georges GARREAU.

M. Jacquinot préside une cérémonie alliée dans la Meuse

NANCY, 30 juillet. — Sous la présidence de M. Jacquinot, ministre de la Marine, s'est déroulée une imposante manifestation en vue de célébrer la mémoire des 140.000 soldats français et alliés tombés en Argonne au cours de la guerre 1914-1918.

M. Jacquinot s'est ensuite rendu à Clermont-en-Argonne pour inaugurer une stèle à la mémoire des martyrs de cette cité, dont toute la population fut déportée par l'Allemand aux abois peu avant la Libération.

L'ISOLATIONNISME AMÉRICAIN change de programme et de visage

Lindbergh, Wheeler, Hiram Johnson veulent "défendre la civilisation contre les réformes de structure" prônées en Europe

(De notre envoyé spécial permanent Michel GORDEY)

NEW-YORK, 30 juillet (par radio). — Le Sénat américain a ratifié, à l'unanimité moins deux voix, la participation des Etats-Unis à la Charte des Nations Unies.

Ce vote historique vient vingt-six ans après le rejet de la S. D. N. par un Sénat hostile au président Wilson.

Certes, les temps ont changé. Certes, on peut dire aujourd'hui que l'isolationnisme américain est mort. Le président Truman, avec raison, vient d'accueillir la décision du Sénat par un message enthousiaste.

Au cours même du débat de la semaine dernière, plusieurs sénateurs favorables à la Charte, ont fait remarquer le danger de l'unanimité trop grande, c'est-à-dire trop vague, qui accueille la Charte en cet été 1945.

Ces sénateurs pensent que l'argument selon lequel les Etats-Unis ne perdent pas une parcelle de leur souveraineté en ratifiant la Charte, est un danger pour la viabilité de la Charte. Ils pensent que si l'opposition n'osa pas accepter le combat sur la ratification, en cet été où l'opinion publique est unanime en faveur des engagements internationaux pris par le pays, une chose est toutefois certaine : la lutte pour la coopération internationale commence à peine. L'ex-opposition isolationniste attendra le moment favorable pour engager la lutte.

Refuges de l'isolationnisme

Pendant le débat, le sénateur isolationniste Wheeler indiqua que la lutte pourrait s'engager l'année prochaine sur la question des pouvoirs du délégué américain à l'organisation des Nations Unies, ainsi que sur la question de la participation des forces militaires américaines aux répressions éventuelles des agressions futures. Hiram Johnson pense de même.

(Suite en page 2)

DEMAIN EN EXCLUSIVITÉ
Paris-presse
commence
LE **RECIT ORIGINAL** REDIGE PAR LE CURE DU VILLAGE LOMBARD OU LE DUCE VECUT LES HEURES QUI PRECEDERENT SON EXECUTION
Les trois derniers jours de Mussolini
PREMIÈRE JOURNÉE — J'ai vu les ministres fascistes s'insulter et le maréchal Graziani hurler de peur croyant entendre un avion allié.

LA DEUXIÈME SEMAINE DU PROCÈS PÉTAIN

"LES GAZETTES DE LA TRAHISON"

Le procès de l'« Echo de Nancy » commence aujourd'hui

(De notre correspondant particulier Paul PELOT)

NANCY, 30 juillet. — Ce matin s'ouvre, devant la Cour de justice de Meurthe-et-Moselle, présidée par le conseiller Martin, le procès de l' « Echo de Nancy », une affaire qui, à vrai dire, dépasse largement le cadre régional.

En effet, il n'est pas un prisonnier, pas un ancien déporté du S. T. O., qui ne connaisse ce journal.

Pendant plus de quatre ans il fut diffusé dans les Kommandos, les usines, les Stalags et les Oflags. On le trouvait affiché dans les kiosques de Berlin, de Vienne et de Koenigsberg. Ce fut le journal type de la trahison ! Une nouvelle « Gazette des Ardennes ! »

Une brute

Herr Hauptmann Fritz Philippe était le Führer de la rédaction, qu'il convoquait au rapport chaque jour à 17 heures.

Journaliste de profession, il avait été représentant à Berlin de la « Gazette de Poméranie », puis, en 1938, envoyé spécial permanent à Paris de l'agence Transocéan.

Au physique, une brute. Balafré, mal embouché, d'une violence inouïe, paillard et ivrogne.

Il absorbait une quantité invraisemblable de cognac et de champagne, entraînant quotidiennement ses collaborateurs dans des beuveries et des orgies de jour et de nuit.

Cet énergumène devait avoir une fin digne de lui : alors qu'avec des Allemands, à la débâcle, il sortait en galante compagnie, complètement ivre, d'une boîte de nuit, il fut par méprise coupé en deux par la rafale de mitrailleuse d'un milicien de service aux abords de la place Stanislas...

L'histoire ne dit pas ce qu'il advint du milicien ?...

La fuite en Allemagne

Philippe fut enterré au cimetière de Nancy. Les Américains approchant rapidement, les Allemands de l' « Echo de Nancy » filèrent une belle nuit, sans tambours ni trompettes, emmenant dans leurs bagages l'état-major de leurs plus fidèles collaborateurs « français » ! Jusqu'au moment de monter en voiture, ceux-ci crânèrent devant les équipes des ouvriers du journal. Ils affirmèrent leur foi dans les armes secrètes d'Hitler.

— A Noël, nous serons de retour, disaient-ils.

A Neustadt, l'équipe s'enfonça plus avant encore dans l'infamie : « L'Echo de Nancy » continua son travail de démoralisation à l'usage de nos prisonniers et travailleurs.

Mais bientôt, un par un, penauds, les traîtres rentrèrent en France, où ils furent arrêtés dans les centres de criblage; quelques-uns se constituèrent prisonniers.

L'un d'eux, et non le moins coupable, Jean Catinot, rédacteur en chef, adjoint fidèle de Philippe, se présenta lui aussi, un après-midi au Parquet de Nancy. C'était un samedi.

— Le juge n'est pas là, lui dit-on, vous devriez repasser avec un avocat de préférence.

Catinot ne reparut pas au palais. Consulta-t-il un avocat comme on le lui avait conseillé ? Apprit-il ainsi qu'il lui fallait abandonner toute illusion sur le sort qui l'attendait ? Toujours est-il qu'il préféra prendre le large. La Cour va le juger par contumace.

Comparaissent donc : Martin de Briey, éditorialiste fanatique dont les articles dépassèrent en violence tout ce qui put être écrit pour servir la cause hitlérienne pendant l'occupation ; Georges Legey, rédacteur-gérant, auteur lui aussi de nombreux reportages de propagande; les deux secrétaires de rédaction Raoul Decellas et Camille Vigneron, ce dernier militant P.P.F. et partisan convaincu de l'ordre nouveau, qui déclare ne rien regretter et n'avoir en rien abdiqué des idées qu'il professait.

D'autres manquent dont la place est marquée aux côtés de ceux-là. Ils ont noms Robert Huin, Jean Lasserre, Gilbert Letellier, Suzanne Duchêne, Jean-Marie Christin, etc. Des noms qui, lus au bas d'une page, ont bien souvent fait serrer les poings aux gars des stalags.

La déposition de M. Edouard Herriot

(Suite de la première page)

» M. Lebrun, poursuit le témoin, fit appeler le maréchal : conversation à quatre. Le maréchal ne quittera pas la France. « Soit, lui dîmes-nous, mais » laissez partir le président de la République, nous-mêmes et votre gouvernement. » L'accord fut absolu. « Entendu, dit le maréchal. Le cabinet partira avec son vice-président. Chauvemps. Je lui en donnerai l'ordre. »

» La promesse ne fut pas tenue. On entretint notre illusion. Le retard était dû à des difficultés de détails. Il y avait, à l'hôtel de ville de Bordeaux, des réunions où prenaient part M. Marquet et M. Laval et d'où partaient toutes les difficultés et les contre-ordres.

» Il s'agissait de retarder le départ tutélaire jusqu'à l'armistice, jusqu'à l'arrivée de l'ennemi.

» Et nous avons eu la honte de sortir de Bordeaux entre deux haies de baïonnettes allemandes. Je n'oublierai jamais le soldat casqué, armé du fameux disque, qui nous ouvrit le passage du pont. »

L'histoire du *Massilia* nous a été contée déjà à trois reprises.

— L'embarquement, rappelle M. Herriot, fut retardé à plusieurs reprises. Au moment où le paquebot partit, les hommes qui s'embarquaient par patriotisme furent insultés d'une manière immonde, accueillis à l'arrivée par une foule de vexations.

» M. Jean Zay, qui s'en était allé pour ne pas être prisonnier de l'ennemi, revint pour être arrêté et emprisonné à Riom. Il fut plus tard assassiné. Georges Mandel — je lui dois cet hommage parce qu'il fut mon adversaire acharné, parce qu'il fut un patriote admirable, inflexible, indomptable, devait subir le même sort. »

Et venons à Vichy.

Le coup d'Etat

Le texte, voté par l'Assemblée nationale, donnait tous pouvoirs. Mais à qui? Au gouvernement de la République !

Le premier acte constitutionnel disait : « J'assume les pouvoirs... »

Entre le vote de l'Assemblée et l'acte constitutionnel numéro 1, il y avait le coup d'Etat.

Et, d'une voix forte :

— C'est là qu'il est ! On supprime la grande devise qui, je l'atteste, demeure au regard du monde la caution majeure de la France. La République avait vécu.

A Chatelguyon enfin.

— On nous demanda, à M. Jeanneney et à moi, la liste des sénateurs et députés juifs. Nous refusâmes avec horreur.

» Comme M. Alibert voulait obtenir de nous une indiscrétion sur le vote de nos collègues, je répondis :

« L'Eglise n'a jamais violé le secret de la confession. Je ne serai pas moins honnête qu'un curé de village. »

La Légion d'honneur souillée

» Plus tard, un incident s'est produit aux Invalides où l'on décorait des officiers français qui s'étaient battus dans l'armée allemande. La Croix de fer à côté de la Légion d'honneur !

» J'arrachai ma décoration.

» Peu après, je fus arrêté. Là, commençait une suite d'épreuves qui me sont strictement personnelles et n'ont, ici, aucun intérêt. J'ai fini. »

Le baiser de Laval...

Mais sur une question du président :

— Je reçus le 12 avril, en Allemagne, la visite de M. Laval qui venait m'offrir ma libération et me fit l'honneur de m'embrasser.

» Il m'emmena à Paris où je fus entreposé à l'Hôtel de Ville. L'assurance que j'étais libre me fut donnée par des policiers français mêlés à des policiers allemands.

» M. Laval revint me voir. Je lui demandai quelques détails sur l'assassinat de Mandel. Découragé, il n'insista pas et quatre jours après, un capitaine allemand m'annonça que j'étais arrêté de nouveau.

» J'eus la faculté de faire venir l'ambassadeur d'Allemagne.

» Il s'excusa du traitement auquel j'étais soumis : il obéissait aux ordres de son gouvernement. »

Questions accessoires

Un juré rappelle que M. Jeanneney avait reconnu les pleins pouvoirs donnés sans réserve au maréchal.

— Sans doute, mais à condition qu'ils ne sortissent pas des limites de la République, répond le témoin.

Le même juré croit savoir qu'une conversation eut lieu à l'époque de Châtelguyon entre M. Herriot et M. Barthélemy, garde des Sceaux.

— En effet : il s'agissait d'arranger une affaire minuscule que deux de mes collègues s'étaient attirée avec un commissaire de police. Il me dit, ce jour-là, des choses désobligeantes sur le compte du président du Conseil. Mais je me ferais scrupule d'en dire davantage : les propos que nous avons tenus n'ont eu guère d'intérêt et, d'ailleurs, n'appartiennent pas à moi seul.

Les questions continuent et les réponses.

— Quand nous sommes allés refuser au maréchal les noms de nos collègues israélites, il parut comprendre et n'insista pas.

— M. Lebrun nous a dit que, faute de M. Paul Reynaud, vous [illegible] qu'il choisisse le maréchal.

— Le nom du maréchal, répond catégoriquement M. Herriot, ne fut prononcé ce soir-là, ni par le Président de la République, ni par M. Jeanneney, ni par moi-même.

— Quand vous avez su qu'il était choisi, demande Me Payen, avez-vous élevé une protestation ?

— Le lendemain, j'eus le devoir de m'occuper de mon collègue Mandel. Il fut libéré, et me dit dans quelles conditions il avait été victime de cet attentat... J'aime autant arrêter là.

— Mais tout le monde s'en souvient, insiste l'avocat. M. Herriot, le 9 juillet 1940, recommanda le maréchal Pétain au pays en termes chaleureusement émus.

— Je m'attendais à ce rappel, réplique l'ancien président de la Chambre. Je n'avais aucun préjugé contre lui. Il avait sa légende. Je croyais que le prestige dont il jouissait pouvait être utile à la France !

— Mais vous saviez qu'il avait signé cet armistice que vous jugiez déshonorant, persiste M. Payen.

— N'avez-vous pas pensé, monsieur le Maire de Lyon, que l'intérêt de votre ville était de s'ouvrir à l'ennemi sans résistance ?...

Un ministère vide

— Mettez-vous à la place d'un homme, se fâche presque M. Herriot, d'un homme qui, ce jour-là, était à Bordeaux président de la Chambre et maire à Lyon où il y avait 3.000 hommes et quatre canons de 75, tout ce que l'armée avait prévu pour défendre une ville d'un million d'habitants et dont le gouverneur m'avisait que la résistance ne pouvait durer une heure ! Je me rendis toutefois au ministère de la Guerre...

Et d'une voix éclatante, ponctuant ses mots à coups de poing :

— Messieurs, cette nuit du 18 au 19 juin, dans tout le ministère de la Guerre... il n'y avait personne... pas un gardien... pas une lampe allumée !

» C'est à 2 heures du matin, au maréchal, couché dans son lit, que je demandais le sort que l'armée avait réservé à ma pauvre ville de Lyon ! »

La réponse du vieux capitulard fait-sait-elle le moindre doute ?

Un juré, M. Pierre Bloch, se lève. Il demande pourquoi on n'a entendu que des témoins qui ont parlé d'événements concernant l'armistice.

— Il s'est passé depuis 1940 d'autres drames. Je demande que soient entendus des témoins qui parleront des exécutions et des déportations dont le gouvernement de Pétain est responsable.

Le président Mongibeaux promet de lui donner satisfaction.

Le procureur général Mornet prend la parole.

— Dans mon réquisitoire, je me propose de rappeler tous ces faits et de dissiper les équivoques. Néanmoins, nous entendrons des rescapés des camps de déportés ; ils montreront l'aboutissement de la politique de collaboration.

» Je lirai des documents qui iront plus loin que ce que les témoins pourront dire », déclare en terminant M. Mornet.

L'audience est suspendue à 15 h. 10.

Toutes les commissions de l'Assemblée se prononcent pour la R. P.

Trois commissions se sont réunies ce matin au Luxembourg pour étudier le projet du gouvernement sur les régimes électoraux : celles de la réforme de l'Etat, de la Législation et de l'Intérieur.

Elles se sont prononcées en faveur d'une Assemblée comportant un représentant par 60.000 habitants et pour le principe de la représentation proportionnelle intégrale sans panachage et sans listes incomplètes, avec utilisation des restes sur des listes nationales.

Il a été décidé que la première répartition des sièges serait faite d'après le système du nombre uniforme fixé à 30.000 voix.

La circonscription électorale de base serait le département, mais celui-ci pourrait être jumelé, le nombre minimum des sièges à pourvoir étant de cinq. Aucun nombre maximum de sièges n'a été fixé, le seul département de la Seine devant être divisé. Les restes seront répartis sur une liste nationale composée pour chaque parti ou formation politique de l'ensemble de ses listes de circonscription, chaque parti ou formation politique déterminant sur cette liste l'ordre des candidatures. Aucun siège ne serait accordé sur la liste nationale à un parti ou à une formation politique qui n'aurait pas dix élus au moins.

Les commissions se sont prononcées pour l'abaissement de l'âge de l'électorat à vingt ans et de l'éligibilité à vingt et un ans, les militaires compris.

Les commissions ont désigné comme rapporteur de l'ensemble du projet M. Cognot.

BOMBARDEMENTS AÉRONAVALS DE TOKIO ET DE SA BANLIEUE

En mer du Japon, deux cuirassés, trois croiseurs atteints et incendiés

Kagoshima en flammes

LONDRES, 30 juillet. — Ce matin de bonne heure, l'amiral Nimitz annonce que des cuirassés, des croiseurs et des contre-torpilleurs américains appuyés d'une formation navale britannique ont bombardé Hamamatsu, au sud-ouest de Tokio.

Ils ont déversé 1.200 tonnes d'obus sur cette ville industrielle, qui abrite notamment des usines aéronautiques, des ateliers de chemin de fer et un aérodrome.

Dans la mer Intérieure du Japon, deux cuirassés et trois croiseurs sont en flammes. Quatre immenses incendies ont été allumés dans les villes japonaises bombardées hier. Kagoshima, le plus grand port de Kiou-Siou, est en flammes.

Cent cinquante Mustangs, basés sur Iwo-Shima, ont bombardé pendant plus d'une heure Tokio et sa banlieue. En même temps, les appareils britanniques et américains, partis de porte-avions, ont attaqué violemment tous les objectifs de la région de Tokio.

L'île flottante de Jules Verne est devenue réalité

LONDRES, 30 juillet. — Les services techniques de l'Amirauté ont annoncé officiellement que les aérodromes flottants destinés à être amarrés au milieu de l'océan seront utilisés au cours des prochaines opérations de guerre.

Les premiers essais de pistes aériennes en pleine mer, qu'il ne faut pas confondre avec les porte-avions, ont été mis au point au cours des années 1943-44 par les services britanniques et américains.

Les nouveaux projets prévoient de véritables îles « flottantes » qui pourront servir de base de départ, de relais, de centre de réparation et de ravitaillement, aux appareils de tous modèles.

Un criminel de guerre allemand va à être jugé

MARSEILLE, 30 juillet. — Le tribunal militaire de la région de Marseille jugera jeudi prochain un officier allemand criminel de guerre, le capitaine Staudacher.

Cet officier allemand est accusé d'avoir, de juin à août 1944, dirigé des opérations de représailles dans les Basses-Alpes, en collaboration avec la Milice, la Gestapo et la Feldgendarmerie.

John Amery devant ses juges

LONDRES, 30 juillet. — John Amery, le fils de l'ancien secrétaire britannique aux Indes, accusé de haute trahison, a comparu, ce matin, devant la cour de Bow Street.

Amery a vécu pendant l'occupation en France, où il faisait des conférences pour la collaboration avec les Allemands. Il avait également essayé de former une légion antibolchevique anglaise.

Lindbergh parle

Trois jours avant la ratification de la Charte, un événement significatif avait lieu à Chicago.

Charles Lindbergh, l'ancien « aviateur héros », qui fut, avant Pearl-Harbour l'idole de l'isolationnisme, faisait pour la première fois depuis 1941 une déclaration publique.

De retour de voyage en Europe, Lindbergh accordait un interview à un journal super-isolationniste le « Chicago Tribune ». Dans cet interview, l'homme qui s'opposa constamment à l'intervention américaine en Europe lors des victoires allemandes, fait une volte-face surprenante. Il insiste sur la nécessité pour les Etats-Unis de veiller à « sauver la civilisation européenne ».

Lindbergh trace ainsi la ligne qui sera

celle des éléments archi-conservateurs américains dans les années à venir. La réaction du peuple américain lui-même devant l'évolution sociale de l'Europe sera, sans doute, beaucoup plus favorable qu'on ne le croit. Et la victoire du Labour Party anglais influencera la solution de nombreux problèmes sociaux. Mais dès maintenant, on peut prévoir que les forces réactionnaires, privées de leurs mots d'ordre isolationnistes, vont chercher et trouver d'autres champs d'activité ; sous couleur de « défense de la civilisation », elles chercheront à faire peur aux masses américaines, à leur présenter comme des dangers les réformes de structure anglaises et françaises, et, à fortiori, le système social soviétique.

Telle sera la manœuvre de la réaction américaine au sein des deux grands partis. Chez les démocrates, M. Truman s'y opposera sans doute. Chez les républicains, le futur candidat à la présidence, M. Stassen, s'opposera à la tendance de Lindbergh.

Une fois de plus, comme il arrive toujours dans une saine démocratie, l'unité sera loin d'être complète.

M. G.

BOURSE DE PARIS DU 30 JUILLET (clôture)

Les transactions sont un peu plus animées. Une vive reprise des valeurs étrangères, notamment du Suez et de la Royal Dutch, influence favorablement l'ensemble du marché. Clôture soutenue.

VALEURS	Cours précéd.	Cours du jour
3 % perpétuel	99 90	99 90
5 % 1920	148 05	148 10
3 ½ % Am. 1942	104 10	104 10
3 % Amort. 1942	99 25	99 20
3 % Amort. 1945	100 45	100 35
Créd. Nat. Juin 1941	2095	2085
Créd. Nat. Janv. 1942	5200	.....
Créd. Nat. Déc. 1943	10330	10310
S.N.C.F. 4 % 1941	1048	1035
Banque de France	23900	23700
Banque de l'Indochine	10550	10600
B.N.C.I.	950	965
Banque Paris-Pays-Bas	1350	1290
Banq. Un. Parisienne	.....	891
Comptoir d'Escompte	1400	1485
Crédit Commerc. Fr.	1175	1170
Crédit Industriel	1005	1005
Crédit Foncier	6875	6850
Crédit Lyonnais	1700	1740
Société Générale	.....	1600
Suez (action)	40500	43000
Métropolitain	1150	1325
Nord	1450	1480
Tram. Indoch. Joints	4850	5200
Lyonnaise des Eaux	.....	1360
C.P.D.E.	1350	1370
Générale Electricité	2930	3089
Energie Industrielle	1290	1345
Union d'Electricité	590	605
Eel. Ch. et Fonc. Mot.	.....	1290
Gaz et Elec. (Réunis)	.....	726
Gaz France et Etranger	1080	1075
Chaut Saint-Nazaire	1495	1550
Ciments Lille	1314	1340
Forges Nord-Est	1125	1190
Denain-Anzin	1750	1790
Peugeot	1075	1060
Schneider	2600	2733
Courrières	470	476
Lens	580	580
Le Nickel	2700	2780
Pennaroya	925	915
Fr. des Pétroles	2100	2115
Gafsa	2875	2985
Air Liquide	2200	2350
Ugines	2400	2601
Kuhlmann	1760	1780
Péchiney	2120	2270
Rhône-Poulenc	2490	2570
Saint-Gobain	4450	4800
Chargeurs Réunis	2345	2352
Brass. Quilmès	20950	21700
Raffin. Say	1000	1044
Pollet et Chausson	4200	4476
Plant. d'Hévéas	.....	900
Afrique Occidentale	4150	4300
Canadian Pacific	1150	1195
Rio Tinto O.	4225	4350
Royal Dutch (10)	12800	13850

MARCHE DES COURTIERS

Cambodge	4900	1310
Padang	1300	1345
De Beers	3100 O	5125
Shell Transport	1295	1535
Crown Mines	3000	3150
Rand Mines	1450	3125

courses

Résultats de Maisons-Laffitte

PRIX DE FALAISE

1. Ramasseum (Signoret) (110)..... G. 24
   à M. F. Mollié..... P. 15
2. Red Sun (J. Babinot) (108)..... P. 33
3. Flying Prince (Destandeau) (127) P. 38
   1 l. 1/2, 3 l., 15 partants.
   Non pl.: 102, 104, 107, 111, 114, 116, 118, 122, 124, 125.

PRIX DE HENNEQUEVILLE

1. Arran (R. Maxwell) (205)..... G. 15
   à Mme R. Bertrand..... P. 13
2. Œuf de Pâques II (Belleoq) (209) P. 33
   3 l., 7 partants. Jumelé : 146.
   Non pl.: 201, 203, 213, 215, 217.

Sport partout... Sport partout...

PLAINTES DE VAINCUS

FINIE MA SAISON, dit Pujazon

FINIE LA COURSE, dit Rochard

(De notre envoyé spécial Gaston BENAC)

BORDEAUX. — Au terme de cette seconde et dernière journée des Championnats de France d'athlétisme, les dirigeants de la Fédération, MM. Méricamp et Jurgenson en tête, arboraient des sourires larges comme des parapluies 1900 largement ouverts.

Si Hansenne, le meilleur « performer » des deux jours, disait sa joie, si Valmy, l'autre double vainqueur se montrait satisfait d'avoir retrouvé sa vitesse, si les nouveaux champions, les très athlétiques Breistoffer, Lavallée, Héricé, Maloubier, proclamaient leur joie en serrant avec effusion les mains d'amis inconnus pour la plupart, la déception, la tristesse se lisaient sur d'autres visages.

La recette totale du championnat fut de 805.000 fr. se décomposant ainsi : samedi, 90.000 francs, dimanche, 715.000 francs.

LA SAISON DE PUJAZON

— La saison est finie pour moi, me déclarait Raphaël Pujazon, un Pujazon boiteux, que le sauteur landais Darricau emmenait vers la gare. Je n'aurais pas dû courir. Ma jambe gauche, en piteux état, me faisait terriblement souffrir. J'étais à bout de forces. Un froissement du mollet me tiraillait terriblement. Je ne suis plus qu'un éclopé aujourd'hui. Je vais me reposer, me faire masser et je ne courrai plus de la saison.

Il ajoutait :

— Battu en 15' 4", vous avouerez que ce n'est pas le vrai Pujazon que vous voyez aujourd'hui.

J'en conviens aisément. Pujazon était blessé, mais fatigué aussi.

— Si j'avais été en bonne condition, j'aurais démarré dès le début ou tout au moins à mi-distance, pour tenter d'écœurer Breistoffer.

MON DERNIER CHAMPIONNAT

Deux autres coureurs annonçaient leur intention de ne plus recourir, après leurs déceptions du 5.000 mètres. C'était Rochard et Messner, qui abandonnèrent tous deux.

— C'était mon 13e et aussi dernier championnat et vous pouvez l'annoncer, me confirmait l'ancien champion Roger Rochard. J'ai 33 ans. J'ai assez couru. Cela marche un jour et ensuite cela ne va plus. On m'a envoyé à Joinville dix ans trop tard.

— Moi aussi je raccroche les souliers à pointes, intervenait Messner. Ça ne va plus du tout.

— Mais il y a les 10.000 ?

— Alors peut-être...

LAPOINTE... TROP MAIGRE

Guy Lapointe, lui aussi, me disait sa déception :

— Je n'ai pas de force. J'ai 4 kilos à regagner. Je savais bien que je ne pourrais aller plus loin. Je vais me reposer et tenter de me suralimenter. Dans un mois, je sauterai 1 m. 90...

— Que pensez-vous de Lavallée ?

— C'est un athlète très puissant qui a du style, un style un peu primitif jusqu'à 1 m. 80, mais qui saute ensuite avec un style d'intuition. Il fut le premier surpris d'avoir réussi 1 m. 88.

LES ECLOPES

Dans le rayon des éclopés, j'ai retrouvé Foussard, boitant bas.

— Ce n'est pas un claquage que j'ai eu hier, mais un coup de fouet et des crampes. J'espère pouvoir courir dans une dizaine de jours.

J'ai retrouvé aussi Gilbert Prouteau un peu déçu des mérites de Balezzo, deux fois vainqueur, qui sauta 7 mètres en longueur et lança le poids à 13 m. 84 et aussi de l'indocilité des muscles qui claquent au premier effort de Brisson, retrouvé pendant quelques secondes au départ du 110 m. haies.

CONCLUSIONS

Lavallée, Maloubier, Maignant, Balezzo, Richard, Héricé, Breistoffer s'améliorent et, avec des hommes tels que Sigonney et Wartel, ils forment la base solide de l'athlétisme de demain, qui possède en Marcel Hansenne un magnifique leader.

En athlétisme féminin, quelques belles foulées, quelques silhouettes sveltes et légères, telles que Mlle Lamouche, du PUC, Mlle Miannay, d'Amiens, Mlle Toulouse, du BEC, Mlle Lavalé, du Stade, Mlle Ray, des Girondins, Mlle Ostermeyer, de Tunis, Mlle Marchand, de Lyon, et Mlle Monginou, de Castres, permettent d'envisager l'avenir avec quelque confiance.

En résumé, de bons championnats, supérieurs à ceux de 1943, mais pas de grands championnats.

L'équipe de France

BORDEAUX. — A l'issue des championnats, l'équipe qui participera à France-Suisse, le 12 août, à Strasbourg, a été composée de la façon suivante :

Valmy et Foussard (100 et 200 m.); Signonney et Brisson (400 m.); Hansenne et Mège (800 m.); Wartelle et Vernier (1.500 mètres); Lavallée et Lapointe (hauteur); Balezzo et Brémond (longueur); Breitman et Bouvet (perche); Pujazon et Breistoffer (5.000 m.); Maignan et Omnès (110 mètres haies); Cros et Maloubier (400 m. haies); Balezzo et Tissot (poids); Hérice et Wittevronghel (disque); Tissot et Spreicher (javelot); Braconnot et Réal (marteau).

Sigonney, révélation des championnats

(De notre env. sp. J.-R. FONTAINE)

SIGONNEY, 48 s. 5/10 au 400 mètres. Sigonney a dix-neuf ans. Il fera mieux dans l'avenir sur 800 que sur 400.

HANSENE, 1 m. 52 s. 3/10 au 800 mètres, 3 m. 54 s. 9/10 au 1.500 mètres. Hansenne garde la forme. Encore quelques rencontres avec les Suédois et il sera un grand champion.

VALMY, 10 s. 9/10 au 100 mètres, 21 s. 9/10 au 200 mètres. Dommage que Valmy souffre de la cuisse gauche. Le record du 200 mètres est à sa portée.

Surprise : **LAVALLÉE** vainqueur de Lapointe au saut en hauteur. Avec 1 m. 88, magnifique athlète, Lavallée doit, lorsqu'il aura amélioré son style, dépasser 1 m. 90.

BREISTOFFER, vainqueur de Pujazon sur 5.000 mètres en 15 m 4 s. Coureur puissant et courageux, Breistoffer a toutes les qualités pour devenir une grande vedette du demi-fond.

WARTEL, 3 m. 56 s. 5/10; **VERNIER**, 3 m. 57 s. 8/10 au 1.500 mètres; **MEGE**, 1 m. 54 s. 8/10, et **BINY**, 1 m. 55 s. 4/10 au 800 mètres, sont tous en progrès

MAIGNAN, 15 s. au 110 mètres haies, est aussi en gros progrès.

Déceptions

CHEFD'HOTEL, qui ne fut jamais en course

CHYPRE, fatigué par ses précédentes courses.

MARCILLAC, encore à court de forme au 400 m.

Boussus sévèrement mené

La plupart des douze parties disputées hier en rue du simple messieurs furent un succès relatives ment faciles pour les favoris, Cochet, Van Sau, H. Pelliza, Bolelli, Gremillet, P. Pelliza, Sanglier et Petra purent régler en trois manches le compte de leurs adversaires respectifs, à savoir : Pogendon, Gentien, Billaudot, P. Féret, Moreau, Poulalevie, Chevallier et Colin.

Notons l'excellente forme du dynamique Bolelli devant P. Féret, et la très bonne seconde manche fournie par Colin contre Petra.

En opposition à ces parties assez prestement expédiées, les matches Maloubet-Dubuc, battu par Malosse Gernero-Thomas et Boussus-Berthet donnèrent lieu à des luttes extrêmement serrées.

Dubuc, battu par Malosse en grande forme, eut l'excuse d'un état de santé défectueux et Thomas joua de malchance devant Garnero.

Le match entre Boussus et Berthet fut, de la part de ce dernier, une admirable manifestation d'énergie. Profitant de droite à gauche par les longs drives de Boussus, il courut ainsi durant les cinq manches du match, une sorte de marathon. Un rien de plus et Boussus, complètement écœuré, lâchait la partie. Enfin, il reprit le dessus mais le vaincu avait bien droit aux honneurs de la guerre.

Ch. GONDOUIN.

DRIVES

— Billy Talbert s'est qualifié à New-Jersey en battant Sidney Wood, 10/8, 6 /2.

Camellini, l'homme du jour

(De notre envoyé spécial René MELLIX)

TOULOUSE. — C'est vraiment dommage que Fermo Camellini, le petit Italien de St-Jean-Cap-Ferrat, ne fût pas sorti victorieux du Critérium du Sud-Ouest.

En effet, Camellini fut véritablement l'homme du jour, sauf dans l'ascension du col du Portet-d'Aspet.

Le brun Fermo, après avoir fait partie de la première échappée, déclenchée par Muller, à 20 km. du départ, repartit avec Munier dès que cette tentative prit fin. Rejoint à mi-col du Portet-d'Aspet, il récupéra dans la descente et rattrapa le peloton sur le plat. Lorsque Brambilla fut absorbé à Saverdun (45 km. de l'arrivée), Camellini, surveillant ses adversaires, se fit tout petit dans le peloton, pour en repartir quand Kaisserian démarra à 35 km. du but. Kallert et Kaisserian ne menant que fort peu, Camellini roula le plus longtemps et le plus sec.

Grâce aux voitures...

Au pont de Pinsaguel (12 km. du vélodrome), Fermo démarra et prit 60 m. à Kallert et Kaisserian. C'est là où nous déplorons l'incompétence des organisateurs : la voiture du directeur, qui stoppa autres suiveurs vinrent s'intercaler aussitôt entre Camellini et ses deux adversaires, qui n'eurent alors aucun mal à revenir sur lui en profitant du sillage des autos.

Camellini ne s'en tint pas pour battu et sur la piste en terre du vélodrome municipal, il conduisit adroitement le sprint en attaquant Kallert à la sortie du virage pour remporter sa cinquième victoire de la saison.

Les deux « K »

Avec le vainqueur, deux jeunes ont fait belle impression, Kallert, 25 ans, d'Orange, dans la Vaucluse, un grand gaillard de descendance alsacienne, qui recommencait à courir cette saison après avoir été au maquis.

Kaisserian, 22 ans, un Arménien habitant à Argenteuil, qui, l'an dernier, était encore amateur dans les rangs de l'A.C.B.B.

Nous avons retrouvé des champions que les accidents ou les événements avaient mis en veilleuse : Dorgebray, Brambilla, Molineris. Tous trois furent excellents, et d'ici peu feront parler d'eux.

Le Forte-d'Aspet, complé-mentaire, a été composée de la façon suivante :

EN FORME

Camellini, Kallert, Kaisserian, Gianello, Vietto, Cogan, Goasmat, Antoine Néri, Fachleitner, Huguet.

L'indemnité aux petits propriétaires

Le *Journal officiel* publiera demain les modalités de paiement de l'indemnité que recevront les propriétaires des petits logements qui n'avaient été augmentés en vertu de l'ordonnance du 28 juin 1945, les loyers inférieurs à 2.500 fr. à Paris, à 1.500 fr. dans les villes de plus de 100.000 habitants et de 1.000 fr. dans les autres localités.

LEMOINE champion digne du titre

Henri Lemoine n'a pas voulu faire les choses à moitié dans ce Championnat de France de demi-fond qui le vit déjà si brillant à Bordeaux et à Marseille. Et il a tenté l'impossible pour vaincre à Paris, enlevant ainsi toutes les épreuves de la finale. Rarement titre de champion de France fut donc aussi nettement acquis. Rarement champion de France fut aussi digne de son titre que Lemoine. Car, avec lui, c'est non seulement le triomphe de la qualité, c'est aussi celui de la volonté.

Et dire que Lemoine a 36 ans...

Après la course, Auguste Wambst, se précipitant vers Lemoine, lui déclarait :

« Ce que tu as fait est magnifique. Avoir eu le courage d'attaquer alors que tous vous étiez « morts »... Je n'en reviens pas encore ! »

Chaillot a été excellent et, malgré une crevaison au début, il a été dangereux jusqu'à la fin, tout comme Lamboley, aux réactions spasmodiques pourtant, et dont le public ne comprit pas la tactique.

Claverie est en progrès.

Félix LEVITAN.

Sur les pistes et les routes

★ *Tartrat a remporté le titre de champion de France de poursuite F.S.G.T. en battant Rocco en finale. Nanni a gagné la vitesse.*

Bons débuts au Jubilé Bourbotte

LILLE. — Bourbotte fêtait hier ses douze années de présence dans les clubs nordistes. En cette occasion, un match opposait, au stade Henri-Jorris, les possibles de la future équipe lilloise à une sélection formée de joueurs roubaisiens et lensois.

Le jeu fut plaisant et le président Hemo fit essayer quelques nouveaux joueurs, Walter, à l'aile droite, fit bonne impression. Par contre, Stéphane Nugy, nouvelle recrue tchèque, parut à court de forme. Tessier, ancien du Stade C.A.P., qui a signé à Lille, fit de bons débuts. Buts marqués par Lechantre, Tessier, pour Lille, Tampowski, Krechmar (2), Hilt, pour la sélection. — *A. Constant.*

Courses

★ La commission d'appel a maintenu la décision de la Ligue en ce qui concerne les Nigois Domingo et Luciano. Ces deux joueurs opéreront donc au Stade Français.

Padou jeune champion du Nord

LILLE. — Malgré l'absence d'Odette Casteur, la réunion des championnats obtint un vif succès. Le jeune Padou réalisa 2' 33" aux 200 mètres nage libre.

Aux 100 mètres dos, de Sobry parcourut la distance en 1' 22".

Chez les dames, Mme Jehoulet, 200 mètres brasse en 3' 42" 6/10. La cadette Thérèse Ghyf, 100 mètres brasse en 1' 49". — *André Constant.*

Sur les pistes et les routes

★ *Tartrat a remporté le titre de champion de France de poursuite F.S.G.T. en battant Rocco en finale. Nanni a gagné la vitesse.*

Le Racing recordman...

Le record du 10x100, détenu par le C. N. P. a été battu aux Tourelles, mais il n'y a que neuf nouveaux records enregistrés par Hatot faisait partie de l'équipe du C.N.P. en 38. Le record officiel du C.N.P. n'est toutefois pas battu, record non homologué en vertu d'un règlement qui existait en 39, mais est maintenant abrogé.

⁂

Vallerey a battu le record de la piscine des Tourelles, personne n'a jamais réalisé 1' 9" 2/10 en 100 mètres dos dans ce bassin.

Il s'est présenté aux Tourelles « en phare code ». Il avait le nez coloré d'un beau rouge, s'étant blessé en faisant des plongeons dans le tremplin, sous la direction de Poussard.

⁂

Lagen gagne le 400 m. dans les derniers mètres, après avoir été mené tout le temps par Fourcade. Herman l'attendait à la sortie de l'eau pour lui secouer les puces : il aurait dû faire mieux ! Facile à dire.

⁂

Kovacs, ligne 2, et Serres, ligne 1, se sont surveillés dans les 100 mètres. Serres poussant à fond et Kovacs se contentant de garder d'une main. Ordre dangereux : si un outsider s'était détaché en ligne 5 ou 6 ?

J.-B GROSBORNE.

Même battu, le SCUF sera gagnant

Le dernier match des championnats de Ville-de-France de water-polo, se joue ce soir à 19 h. 30 aux Tourelles, le SCUF opposera le

JANY DÉPOSSÈDE JEAN VALLEREY

TOULOUSE. — Moins de 24 heures après qu'il eut amélioré le record de France du 100 mètres nage libre, en 58" 8/10 (il passa aux 50 mètres en 29" 7/10), Alex Jany vient d'accomplir une nouvelle performance.

S'attaquant hier après-midi, au record de France du 100 mètres des cadets, propriété de Jean Vallerey, en 1' 12" 2, Toulousain a relevé 1' 12" 8/10.

*Participant ensuite avec son club, les Dauphins du T.O.E.C., au relais 10 fois